BONCHAMP infos

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE BONCHAMP



VIE ÉCONOMIQUE

Vote du budget 2024 Interview avec Mr le Maire

VIE CITOYENNE

8 défibrillateurs installés sur le territoire

ENVIRONNEMENT

La campagne de piégeage de frelons asiatiques est lancée



JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE : **MERCREDI 19 JUIN 2024**

Le plein d'activités sportives pour tous les bonchampois 🔤



Sommaire

.3

FINANCES

• Interview avec Gwénaël Poisson, Maire suite au vote du budget 2024



VIE ÉCONOMIQUE

• Ils s'installent à Bonchamp...

. 5

CITOYENNETÉ-SÉCURITÉ

- Florian Chamaret est le nouveau policier municipal
- Les stationnements de véhicules
- RAPPEL : Interdiction de jeter ou d'abandonner ses déchets sur la voir publique



CITOYENNETÉ-SÉCURITÉ CADRE DE VIE

- Les déjections canines interdites
- Les bons réflexes en ZONE 20, une Zone de rencontre
- 8 défibrillateurs ont été installés dont 2 accessibles 24h sur 24
- La campagne de piégeage de frelons asiatiques est lancée



PETITE ENFANCE

 Le Relais Petite Enfance (RPE): un lieu d'accompagnement, d'information et de ressource pour les parents et les professionnels



JEUNESSE ET SPORTS

 Journée olympique et paralympique le MERCREDI 19 JUIN de 9h30 à 21h au complexe sportif - Ouverte à tous

10

TRAVAUX - AMÉNAGEMENTS

- 2 terrains de basket 3×3 vont être implantés rue des sports
- Création de piste cyclable le long de la Route départementale 57

.11

INFOS

- Agenda
- Tribune libre

ÉDITO

De plus en plus fréquemment, nous constatons tous un non-respect des règles de vie en collectivité : stationnements intempestifs, vitesse inadaptée, conflits de voisinage, dépôts sauvages hors de la déchetterie ou à côté des conteneurs enterrés, travaux sans autorisation d'urbanisme, gestion non respectueuse de l'eau et de l'éclairage par certains usagers dans nos bâtiments publics...

Ces comportements sont inacceptables, nuisent au bien vivre ensemble et irritent bon nombre de nos concitoyens.

Tous ces constats nécessitent temps et énergie pour les régler de la part des élus, de nos services techniques, de nos référents de quartier et de la police municipale. Si la pédagogie règle certains faits et comportements, la sanction s'impose et elle s'appliquera aussi souvent que nécessaire!

Ce temps, cette énergie, les aménagements réalisés pour lutter contre la vitesse et le stationnement inadaptés, les réponses engendrées ont un coût pour notre ville alors que nous entrons dans une période difficile en terme budgétaire pour les collectivités locales.



Malgré ces constats négatifs, l'année 2024 olympique et paralympique va nous permettre de vivre des moments de fraternité et de cohésion sociale. Le sport porte haut et fort l'esprit d'équipe, la coopération, l'effort, l'entraide, le dépassement de soi et le respect des règles et des autres.

Puissent ses valeurs s'imposer à tous les niveaux de notre société au quotidien!

Votre maire,



Gwénaël POISSON

- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gwénaël POISSON
- **DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :** Isabelle OZILLE
- RÉDACTRICE EN CHEF : Manuela PIGNEAU

■ COMITÉ DE RÉDACTION :

Fabienne LE RIDOU, Janick LECHAT, Isabelle LEFEUVRE, Nathalie PINÇON, Isabelle PARIS, Marlène RIAUTÉ, Anne-Marie MILLE, Jonathan BOURÉ

■ CRÉDITS PHOTOS :

Service communication de la ville

■ CRÉATION ET IMPRESSION :

Imprimerie Futur

■ TIRAGE: 3 100 exemplaires

MAIRIE 25 rue du Maine / Tél. 02 43 90 31 88

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-18h Samedi : 9h-12h

www.bonchamp.fr





INTERVIEW AVEC GWÉNAËL POISSON, MAIRE

Budget 2024 : Maîtriser le présent pour préserver l'avenir !

Le 21 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget global 2024 d'un montant de 12 millions d'euros comprenant 8 millions d'euros de fonctionnement et 4 millions d'euros d'investissement.

DANS QUEL CONTEXTE CE BUDGET A-T-IL A ÉTÉ ÉLABORÉ?

Ce budget est certainement le plus complexe et le plus incertain que nous ayons eu à élaborer depuis de nombreuses années. Le



contexte actuel de crise vient perturber les équilibres financiers des collectivités locales et notre commune n'est pas épargnée. L'argent public se fait rare, les collectivités se retrouvent avec une hausse inédite de leurs charges, l'Etat va très certainement diminuer ses participations et soutiens aux territoires.

COMMENT LES CHARGES ET LES RECETTES DE FONCTIONNE-MENT ÉVOLUENT-ELLES?



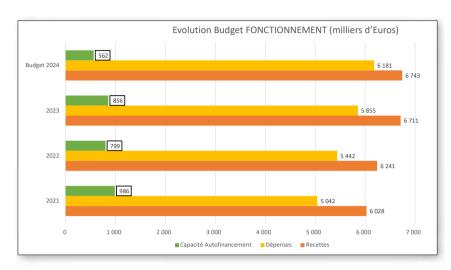
Nos charges de fonctionnement sont en forte augmentation. Les charges de personnel ont augmenté du fait des hausses successives

du point d'indice, décidées par l'Etat, ce qui était normal puisque cet indice était bloqué depuis 2017. Nous subissons les hausses du coût de l'énergie, des matériaux, des prestations et denrées alimentaires en restauration scolaire. Par contre nos recettes de fonctionnement stagnent même si la revalorisation des bases décidées par l'Etat est réelle. Il n'y a pas eu de hausse des taux d'imposition communaux depuis 2007. Nous constatons un fort ralentissement des constructions et des transactions immobilières et donc de la perception des taxes qui y sont liées.

QUELLES CONSÉQUENCES SUR LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT?



Notre excédent de fonctionnement (écart entre nos recettes et nos dépenses) sert d'abord à rembourser



la dette et nous laisse une capacité à investir en très net recul depuis 2 ans. Nous aurons à conduire dans l'année une réflexion sur la maitrise des charges ; mais aussi sur nos recettes afin de les optimiser en recherchant les subventions possibles, en analysant les recettes de nos services (restauration, petite enfance, animations, culture) ...dont les déficits se creusent.

MALGRÉ LE CONTEXTE, QUELS SONT LES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS POUR LES ANNÉES À VENIR?

Nous avons des investissements choisis et des investissements qui s'imposent plus ou moins fortement dans la réflexion. L'achèvement du



centre-ville est financé et va se poursuivre.

La réhabilitation de la résidence les Rosiers construite il y a plus de 30 ans est un choix et une nécessité. C'est une structure indispensable à la vie locale et qui répond au vieillissement de la population.

La rénovation des placettes du lotissement des fleurs s'impose de par la réfection des réseaux d'eaux usées par Laval Agglo et il est cohérent de conduire simultanément et dès cette année une réhabilitation des espaces publics jamais refaits depuis 60 ans.

Le projet de l'espace football est également un projet de mandat en réflexion avec la création d'un terrain synthétique.

Le pôle santé est un projet qui s'impose. La maison médicale n'a plus d'espace disponible et de nouveaux professionnels de santé sont nécessaires pour répondre aux besoins et à la qualité des soins. La collectivité se doit d'étudier les réponses possibles, notamment en bâtiment.

A tout cela s'ajoutent les investissements annuels en entretien de voirie et de bâtiments, en matériel pour les services, les associations et les établissements scolaires.

Nous devons maîtriser le présent en démarrant les investissements prioritaires. Cette année doit aussi être mise à profit pour analyser et appréhender financièrement et au plus tôt tous ces investissements afin d'établir un calendrier prévisionnel pour les années futures car, dans le contexte actuel, tout ne pourra être mené simultanément.

C'est notre rôle et notre responsabilité collective d'élus que d'expliquer les contraintes, de décider, de trancher et parfois, pas dans le sens souhaité. Nous devons constamment avoir à l'esprit l'intérêt général, la pérennité des finances locales et la mission de préserver l'avenir.

81-83 rue du Maine Sur rendez-vous au

07 67 76 39 93

ILS S'INSTALLENT À BONCHAMP...

Audrey Juigné est praticienne en kinésiologie

🚹 @Audrev.JUIGNE.Kinesiologie Audrey Juigné, pratique la kinésiologie, une approche professionnelle douce issue de la médecine traditionnelle chinoise.

« Je réalise un test musculaire sur le bras. Il va permettre de déterminer les points d'acupressions à équilibrer afin de libérer les barrières physiques émotionnelles et psychologiques qui encombrent le quotidien » explique Audrey Juigné et ajoute « j'ai choisi de me reconvertir professionnellement afin d'aider, de soulager, d'écouter et d'apporter un mieux-être aux personnes ».

La praticienne s'adresse à tous les publics, du nourrisson aux personnes âgées, qui rencontrent des problèmes communs, comme les difficultés de sommeil, le stress, la fatique, les peurs, le deuil, les addictions, la confiance en soi, la gestion des émotions, les difficultés de concentration liées à l'apprentis-

> 11 rue Paul Verlaine Conseils et devis gratuits

06 79 12 07 96 Anti-k-bosse@hotmail.fr

Anti K-Bosse

sage ou encore l'énurésie chez les enfants.

« J'ai découvert la kinésiologie pour soigner un mal de dos intense et les résultats ont été très rapides, comme c'est souvent le cas, la plupart du temps en moins de 3 séances. Il ne faut pas hésiter à consulter ».

Pascal Pattier répare les impacts ou les bosses sur votre véhicule

ANTI K-BOSSE, c'est le nom de l'entreprise créée par Pascal Pattier.

« Avant d'être entrepreneur, j'étais employé en carrosserie automobile, j'ai décidé de me former au débosselage et me mettre à mon compte » explique Pascal Pattier et ajoute « l'objectif est de réparer sans abimer la peinture, d'apporter une économie aux clients par rapport à de la carrosserie habituelle ».

Le débosseleur travaille en partie avec les professionnels garagistes et concessions automobiles mais également auprès des particuliers.

«Souvent il faut moins d'une heure d'immobilisation du véhicule» précise-t-il.



L'agence de location de véhicules UCAR a ouvert ses portes dans les locaux d'Opportunité automobiles



L'agence UCAR, installée en début d'année, propose la location de courte durée sur différents types de véhicules : citadine, compacte, familiale, utilitaire.

Dans le cadre de l'ouverture de l'agence, bénéficiez de -50% sur votre première location sur ces catégories. La location d'une citadine à partir de 24,50€ la journée.

Rendez-vous sur le site ucar.fr et sur les réseaux sociaux pour suivre les offres saisonnières.

1 Chemin de Maine Infos et devis, contactez Justine 02 43 40 42 43 bonchampleslaval@votreagenceucar.fr

POLICE MUNICIPALE

Arrivé en début d'année, Florian Chamaret est le nouveau policier municipal

Agé de 36 ans, mayennais d'origine, il part en Ariège en 2008 à St Girons, une ville de 6400 habitants où il occupe successivement le poste de gendarme volontaire, agent de surveillance de la voie publique à la police municipale et policier municipal jusqu'en décembre 2023. « J'ai fait le choix d'un rapprochement familial par voie de mutation professionnelle » explique Florian Chamaret. Le nouveau policier municipal va poursuivre les actions de prévention et de sécurité auprès des habitants avant de verbaliser en cas d'infractions et la mutualisation avec la police municipale de Changé pour les contrôles à deux agents obligatoires sur les deux villes.

« Après 3 mois de prise de poste, je connais davantage le territoire, les différents services

de la ville, les entreprises ou encore les commerces. J'ai rencontré individuellement les référents de quartiers dans le cadre du dispositif Participation citoyenne de manière à connaitre les problématiques rencontrées sur la commune » précise le policier municipal.

Quelques données sur la délinquance constatée à Bonchamp en 2023

- Augmentation du nombre de cambriolages qui peut s'expliquer par le fait que la ville n'avait pas police municipale entre avril et décembre 2023.
- Malgré l'augmentation, le nombre de cambriolages reste en deçà des communes de même taille sur Laval Agglomération.



Agenda

Réunion publique d'information

DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

à 20h aux Angenoises

(voir en 4^{ème} de couverture du magazine)

Cette réunion publique a pour objectif d'augmenter la couverture des guartiers de Bonchamp par les référents de la participation citoyenne et ainsi contribuer, avec d'autres actions et communication, à réduire la délinquance.

STATIONNEMENTS

Une campagne de prévention sur les stationnements de véhicules gênants ou interdits sur les trottoirs est lancée

La police municipale constate fréquemment des stationnements de véhicules sur les trottoirs empêchant des piétons, des personnes en situation de handicap, des personnes avec landau ou poussette, de circuler et les obligeant à descendre de la chaussée.

Ces stationnements sont gênants ou interdits.

Pour rappel, les articles R 417-1 à R 417-13 du Code la Route prévoient des amendes pouvant aller jusqu'à 135€ en cas de non-respect.

Un véhicule doit stationner :

• Sur le bas-côté, sur les emplacements délimités ou sur la chaussée le long du trottoir si la zone n'est pas réservée à une autre catégorie d'usagers



• A droite de la chaussée sur une voie à double sens et à gauche ou à droite sur une voie à sens unique.

Stationner sur la chaussée la réduit et réduit la vitesse! En cas de récidive, l'automobiliste fera l'objet d'une verbalisation.

DÉCHETS - RAPPEL



Interdiction de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée). De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€. ■

PROPRETÉ EN VILLE

Les déjections canines interdites

Selon les arrêtés municipaux n° 2021-125 et n°2021-126, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins et ce par mesure d'hygiène publique. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les parcs, jardins et espaces verts publics.



Sur l'ensemble de la commune, les chiens et autres animaux domestiques devront être impérativement tenus en laisse. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation à chaque propriétaire de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler. Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de divagation et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

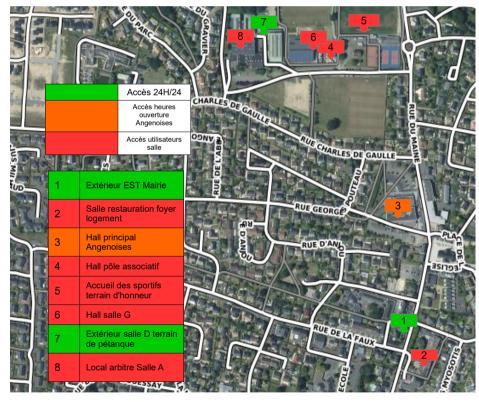
En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une amende forfaitaire de 135 €, selon l'article R634-2 du code pénal. ■

LE SAVIEZ-VOUS

8 défibrillateurs sont installés

sur Bonchamp dont 2 accessibles 24h / 24





Le défibrillateur, à quoi ça sert ?

Le défibrillateur est un appareil électrique utilisé pour réaliser une défibrillation, c'est-à-dire une opération consistant à envoyer un choc électrique au cœur d'une victime d'un arrêt cardiaque afin de lui faire retrouver un rythme normal. Le défibrillateur prend la forme d'un bloc électrique compact, se transportant aisément car fonctionnant sur batteries, et muni d'électrodes larges et plates.

« Il est simple à utiliser, tout est automatique et à suivre les consignes données à l'oral. Il suffit de poser les deux électrodes sur la personne, il n'y aucun risque de faire une erreur puisque tout est dicté par l'appareil » explique Eric Wilthien, agent aux services techniques de la ville sui assure le suivi de contrôle et de maintenance des 8 défibrillateurs 2 fois par an.

SÉCURITÉ

Les bons réflexes en ZONE 20, une zone de rencontre

Dans les zones de circulation apaisée, les conducteurs de véhicule doivent être prudents à l'égard des usagers les plus vulnérables. La signalisation y est peu présente, l'environnement apaisé et la cohabitation facilitée.

Piéton

- Je suis piéton si je me déplace à pied, en trottinette, en rollers ou en fauteuil roulant
- Je suis prioritaire sur tous les modes de déplacement

Cycliste

- Je cède la priorité aux piétons
- Si la circulation automobile est à sens unique et si la signalisation me l'autorise, je peux rouler à double sens

Automobiliste, motard ou cyclomotoriste

- Je ne dois pas rouler à plus de 20 km/h
- Je dois stationner que sur les emplacements prévus à cet effet
- Je cède la priorité aux piétons et suis prudent face aux cyclistes.

FRELONS ASIATIQUES

La Campagne de piégeage de frelons asiatiques est lancée

Quatre apiculteurs bonchampois œuvrent aux côtés des services municipaux.



Bruno Poirier, apiculteur, accompagné de Carole Ferré, responsable espaces verts de la ville, ont installé une quarantaine de pièges sur le territoire en 2023. Après avoir piégé plus de 1400 reines, ils ont décidé de prolonger leur action en 2024 afin d'éviter leur prolifération, en étant aidé cette année, par trois autres apiculteurs amateurs locaux, Gilbert Besnier, Alain Denieul et Patrick Oger.

En 2024, la mairie a donc investi dans de nouveaux pièges et près de 60 sont installés un peu partout, relevés chaque semaine par les 4 apiculteurs qui se sont répartis le territoire communal. « Ceux de l'année dernière ont été nettoyés par les chantiers de jeunes après un prérinçage que

j'ai effectué » précise Carole Ferré, Responsable Espaces verts. La ville fournit également le cocktail aux apiculteurs « c'est un trois tiers, un tiers de vin blanc, un tiers de bière et un tiers de grenadine » explique Bruno Poirier, Apiculteur. La recette est simple mais l'installation des pièges est plus complexe «ils doivent être installés à 3 mètres de hauteur». C'est pour cette raison que la sensibilisation des particuliers est compliquée « on y réfléchit mais en attendant la ville intervient déjà en finançant 50% des dépenses de destruction des nids de frelons asiatiques ».

ZONE DE

SOYEZ VIGILANTS!

«L'idée est de faire un bilan des prises sur 3 années, en espérant une baisse progressive des piégeages, ce qui montrerait l'efficacité du plan d'action » soulignent les apiculteurs qui ajoutent « les frelons asiatiques causent de vraies nuisances car ils détruisent nos colonies d'abeilles, il nous est parfois obligé de déplacer nos ruches dans des endroits moins touchés ».

BON À SAVOIR

Il existe 22 espèces de frelons dans le monde. La France n'est concernée que par le frelon européen et le frelon asiatique.

Dans un nid de frelon asiatique, on relève 3 castes de dimensions différentes :

- La reine dite fondatrice de 24 à 32 mm
- Les ouvrières de 20 à 26 mm
- Les mâles de 24 à 27 mm



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le Relais Petite Enfance (RPE): un lieu d'accompagnement, d'information et de ressource pour les parents et les professionnels

POUR LES PARENTS

Le Relais vous informe sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existant sur la commune : Assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s / Petite crèche Capucine / Maison d'assistant(e)s maternel(l)es.

Le Relais vous accompagne sur les modalités d'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(l)e : Comment faire un contrat de travail ? Quels sont mes droits et devoirs en tant qu'employeur ? De quelles aides puis-je disposer ? Quelles démarches administratives dois-je accomplir?

POUR LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

Le relais propose des temps d'échanges et vous accompagne dans votre profession. Il favorise l'accès à la formation continue et délivre une information générale sur l'ensemble des métiers de la petite enfance. Il renseigne sur vos droits et devoirs en tant qu'employé.

POUR LES ENFANTS

Le relais met en place, des matinées « rencontre-éveil » qui permettent aux enfants de participer à des temps de vie collective accompagnés de leur assistant maternel ou parent.

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Dans le cadre de la « Semaine nationale de la Petite Enfance ». le Relais Petite Enfance a amorcé un projet soutenu financièrement par l'Agence Régionale de Santé, en partenariat avec l'association « DU PAIN sur la PLANCHE » représentés par Caroline Weibel et Mélanie Napoléon, diététiciennes.

Les objectifs

Réunir les professionnels, les enfants et les parents autour de la découverte sensorielle et favoriser l'accompagnement au plaisir alimentaire.

Le projet se décline en trois étapes

En mars dernier :

2 ateliers d'échanges autour de la sensorialité, de l'environnement du repas et du comportement alimentaire.

De mai à iuillet :

3 modules de 2h de formations ouvertes aux assistants maternels et aux personnels de la petite crèche "Capucine".



Juillet:

SOIRÉE AUTOUR DE L'ALIMENTATION

Ouverte à tous et gratuite. Retenez votre date!!

Mardi 2 juillet 2024 à 20h

Pôle associatif.

PETITE ENFANCE, GRANDS MÉTIERS!



Les métiers de la petite enfance vous intéressent? Le relais vous renseigne avec les fiches métiers : Assistant maternel, Auxiliaire de puériculture, Accompagnement éducatif petite enfance, Garde à domicile, Educateur de jeunes enfants.

Contact

Relais Petite Enfance Coordinatrice Mme Véronique PITARD 1 rue des Rosiers Tél. 02 43 37 80 89 / 06 48 44 56 98

mail: rpe@bonchamp.fr











JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Mercredi 19 juin de 9h30 à 21h au complexe sportif

Cette édition 2024 est marquée par l'année Olympique et Paralympique en France. Cette journée gratuite permettra de découvrir des activités olympiques et paralympiques ouvertes à tous les bonchampois de 8 ans jusqu'aux séniors.

Les pratiquants prendront conscience que le sport n'est pas seulement un monde de compétitions avec des médailles mais également un état d'esprit et de partage avec la participation des sections sportives de l'ES Bonchamp.

« L'objectif est de sensibiliser nos publics aux valeurs olympiques et paralympiques avec les outils éducatifs et ludiques mis à disposition comme une exposition ou encore une activité manuelle à la médiathèque » explique Mylène LE PECULIER, Responsable Pôle Sports au service jeunesse et sports et ajoute « nous allons leur faire découvrir des disciplines Olympiques et Paralympiques, en collaboration avec le mouvement sportif du territoire (clubs, UNSS, **USEP)** et en organisant des ateliers de pratiques sportives ».

« Il s'agit également de changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte de sports paralympiques, de partager un moment d'échanges avec la venue de sportifs de haut niveau et d'amener le public à une pratique quotidienne des activités physiques » précise Stéphane BAHON, Directeur du Service jeunesse et sports.





CRÉATION D'UN TERRAIN DE BASKET 3X3

2 terrains de Basket 3×3 vont être implantés rue des sports

Suite à la démolition de l'ancien Foyer des jeunes début février, le Conseil Départemental de la Mayenne a entamé la construction de 2 terrains de basket 3×3 en face à face, correspondant à un terrain 5×5 de par ses dimensions. Cet aménagement est entièrement financé par le Conseil Départemental de la Mayenne. Ses dimensions de 32m sur 18m permettront la rencontre de 2 équipes de 5 joueurs.

L'objectif est de développer la pratique de ce nouveau sport Basket 3×3, discipline Olympique, en mettant ces 2 terrains à disposition libre à l'ensemble des habitants.

« Ces aménagements sportifs sur l'ensemble du département de la Mayenne entrent dans le Plan Héritage Mayenne 2024. Avec les nouveaux bâtiments construits et les structures sportives récentes, nous aurons un complexe agréable où les bonchampois auront plaisir à pratiquer leurs loisirs » souligne le Maire, Gwénaël Poisson.





CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE

Création de piste cyclable le long de la RD 57



« En vue du futur aménagement de la piste cyclable le long de la RD 57, les services techniques municipaux ont coupé 19 arbres dans l'espace vert dit « le désert » près de la rue des Champs aux mouettes et du quartier de la Noë Pierre » explique Gwénaël Poisson, Maire. « Ce sont des pins et des bouleaux qui ont été abattus le long de la future piste cyclable qui sera aménagée et nous avons conservé tous nos arbres remarquables. Nous avons des contraintes de surface suffisante à respecter pour la création de voies cyclables » précise le Maire

Cette nouvelle piste cyclable, aménagée à compter de mai prochain, entièrement financée par le Conseil Départemental de la Mayenne permettra un accès direct et rapide vers Laval, cela va desservir les Zones Nord et Sud par le Chemin du Maine mais aussi de rejoindre Bretignolles et la Zone des Bozées. Cette partie de piste cyclable sera créée à l'intérieur de la ville, dans les espaces verts et non le long de la RD 57, ce qui sera plus agréable et surtout cela desservira les lotissements.

TRIBUNE LIBRE AGENDA

MAJORITÉ MUNICIPALE

À quelques jours de l'ouverture d'une période de 4 mois pendant laquelle la France va vibrer pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, nous nous réjouissons que la ville de Bonchamp, labellisée Terre de Jeux 2024, puisse s'inscrire dans le partage des valeurs de l'Olympisme.

Des bonchampois participeront fièrement au Relais de la Flamme le mercredi 29 mai prochain en Mayenne tandis que la ville de Bonchamp célèbrera le mouvement olympique et paralympique sur de nombreux temps forts dans les prochaines semaines. Les plus jeunes, la Génération 2024, ont déjà eu l'occasion de partager des animations favorisant la compréhension mutuelle, l'inclusion et le dépassement de soi.

Ce sont autant d'occasions de véhiculer, au travers du sport bien évidemment mais aussi la culture et l'éducation, les valeurs universelles de l'excellence, le respect, l'amitié, le courage, la détermination, l'inspiration et

Par notre engagement dans le label Terre de Jeux 2024, nous œuvrons pour que l'héritage des Jeux ancre durablement l'esprit olympique de respect et de solidarité dans nos modes de vie.

Les élus de Bonchamp Perspectives

Nous restons à l'écoute de vos attentes par mail à bonchamperspectives@gmail.com

MINORITÉ MUNICIPALE

Galbé, La nature aux portes de Bonchamp

Depuis plusieurs mandats l'aménagement de cet espace a fait débat, il y a plus de vingt ans les élus avaient envisagé un projet d'aménagement d'un plan d'eau, projet qui a dû être abandonné avec la loi sur l'eau.

Les beaux jours arrivent, nous allons tous pouvoir découvrir l'aménagement de l'espace de Galbé. Ce site permet de valoriser la nature tout en favorisant la biodiversité essentielle pour la vie de tous et pour lutter contre le réchauffement climatique. Trop longtemps, le développement des villes avait mis à mal les milieux naturels. Ceux-ci sont essentiels à la survie de nombreuses espèces végétales et animales car elles ont toutes un rôle pour préserver la vie sur notre planète. L'aménagement de Galbé y contribue.

En qualité d'élus de la minorité, nous nous félicitons de cette réalisation, avoir un poumon de verdure aux portes de notre ville est essentiel dans l'aménagement et l'attractivité de notre territoire. Ce projet était inscrit dans notre programme lors des dernières élections. De plus, sa localisation fait qu'il est en continuité avec l'espace de jeux et les terrains de sport ce qui en fait une base de loisirs complète pour tous les habitants : jeunes et moins jeunes. C'est bien là, le rôle des élus de veiller que les aménagements puissent bénéficier à un plus grand nombre d'habitants.

À nous citoyens de nous approprier ce lieu et faire en sorte qu'il prenne tout son essor. Belles balades à tous.

> Jonathan BOURE, Anne Marie MILLE, Matthieu PERTHUE, Michel PERRIER

Plus d'infos: www.bonchamp-ensemble.fr

LUNDI 22 au SAMEDI 27 AVRIL 20h15

Festival du Théâtre Amateur de la Mayenne Les Angenoises

DIMANCHE 5 MAI à partir de 10h45

Randonnée gourmande avec ALB - Inscription avant le 20-04-2024 Départ à "La Corbinière" à Bonchamp

MERCREDI 8 MAI à partir de 11h

Commémoration du 8 mai 1945 Rendez-vous devant la Mairie

MARDI 14 MAI 20h

Réunion publique d'information Dispositif Participation Citoyenne Les Angenoises

JEUDI 16 MAI 20h30

Conseil Municipal Mairie

VENDREDI 17 MAI 20h30

Alison Wheeler HUMOUR Les Angenoises

SAMEDI 18 MAI 20h30

Ceux qui restent (Cie Plop) THÉÂTRE Les Angenoises

DIMANCHE 19 MAI

Tournoi d'échecs intergénérationnel Pôle Associatif

LUNDI 20 MAI de 9h à 18h

Tournoi de jeunes de football Complexe sportif

DIMANCHE 26 MAI

Coupe Féminine de Pétanque Complexe sportif (terrain de pétangue)

DU 2 AU 16 JUIN

Tournoi Adultes de Tennis / Padel "Open de Bonchamp" Complexe sportif (salles E et F)

VENDREDI 7 JUIN dès 19h

Tournoi nocturne de badminton "Badnight Tour"

Complexe sportif (salle G)

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN

Finales départementales de Basket Complexe sportif (salles A et D) Gala de Danse Jazzline Les Angenoises

SAMEDI 15 JUIN

Handball: Portes Ouvertes et Tournoi amical Adultes Complexe sportif (salle D)

MERCREDI 19 JUIN de 9h30 à 21h

Journée Olympique et Paralympique Complexe sportif (voir page 9 du Mag.) Randonnée semi nocturne avec ALB

SAMEDI 22 JUIN

Handball : Portes ouvertes Complexe sportif (salle D)

DIMANCHE 23 JUIN

Handball: AG et Tournoi des Familles Complexe sportif (salles D et G)

VENDREDI 28 JUIN 19h

Critérium Cycliste avec ALB

Départ Rue de la Faux devant le 2700 M

SAMEDI 29 JUIN

Gala annuel de l'ES Gymnastique et Rythmique Complexe sportif (salle A)









PARTICIPATION CITOYENNE

Certains quartiers n'en bénéficient pas, pourquoi pas vous?

Devenez acteur de la sécurité et de la prévention de votre quartier!

RÉUNION PUBLIQUE

avec la POLICE NATIONALE, la POLICE MUNICIPALE, les RÉFÉRENTS de QUARTIERS et les ÉLUS de BONCHAMP

MARDI 14 MAI 2024 à 20H aux ANGENOISES

Prévention et sécurité : On a tous un rôle à jouer !



